



**Rapport de la mairesse  
sur la situation financière de l'arrondissement  
d'Ahuntsic-Cartierville**

**Madame Marie-Andrée Beaudoin, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

**Séance du conseil d'arrondissement  
Le 6 juillet 2009**

***La version lue fait foi.***

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Au nom des membres du conseil d'arrondissement, je vous fais part de la situation financière de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

En premier lieu, les résultats financiers de l'exercice 2008 sont présentés. Ensuite, quelques indications sommaires ayant trait aux opérations financières de l'année en cours ainsi que celles portant sur le budget 2010 sont inscrites dans le présent rapport.

Pour la gestion de ses affaires courantes et pour réaliser de nouveaux projets, l'arrondissement dispose de deux types de budget, soit le budget de fonctionnement et les dépenses d'immobilisation qui sont inscrites dans le programme triennal d'immobilisation.

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### Les résultats financiers 2008

L'exercice financier 2008 de l'arrondissement s'est terminé avec un déficit de 3,9 M\$. Les importantes précipitations de neige du début de l'année 2008, conjuguées à celles du mois de décembre 2008, ont représenté une accumulation totale de plus de 340 cm alors que l'arrondissement disposait, comme plusieurs autres arrondissements, d'une enveloppe budgétaire pour une accumulation totalisant 180 cm de neige.

En ce qui a trait aux revenus de sources locales pour l'année 2008, l'arrondissement a enregistré des revenus de l'ordre de 2,7 M\$, soit un excédent de 0,7 M\$ par rapport à la cible fixée. Ces recettes excédentaires proviennent notamment de l'émission de permis de construction et de l'étude de demandes de projets.

#### ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

<u>Description</u>	<u>Budget modifié</u>	<u>Réel</u>
<b>Revenus, montant d'équilibre et affectations</b>		
- Quote-part de la Ville centre	56 708,8	56 708,8
- Revenus de sources locales	1 975,9	2 667,4
- Ajustements budgétaires en cours d'exercice <sup>(1)</sup>	2 082,7	2 082,7
<b>Total des revenus</b>	<b>60 767,4</b>	<b>61 458,9</b>
<b>Dépenses</b>		
- Administration générale	7 525,5	6 665,6
- Sécurité publique	214,8	293,9
- Transport	24 420,8	28 847,3
- Hygiène du milieu	9 661,2	9 677,8
- Santé et bien-être	180,0	172,8
- Aménagement, urbanisme et développement	1 415,1	1 302,6
- Loisirs et culture	17 350,0	17 468,3
- Financement comptant projet d'investissement	0,0	104,4
<b>Total des dépenses</b>	<b>60 767,4</b>	<b>64 532,7</b>
<b>Surplus (déficit) brut de l'exercice</b>	<b>0,0</b>	<b>(3 073,8)</b>
<b>Corrections apportées à la dotation de l'arrondissement<sup>(2)</sup></b>		<b>(912,4)</b>
<b>Surplus (déficit) net de l'exercice</b>		<b>(3 986,2)</b>

(1) Ajustements budgétaires effectués suite à des résolutions du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

(2) Transactions entre la Ville centre et l'arrondissement (exemple: régularisation dossier Santé et Sécurité au Travail, remboursement de certaines dépenses)

Malgré un contexte budgétaire restrictif, vécu par la majorité des arrondissements de Montréal, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a cumulé une série de réalisations qui a marqué l'actualité locale de la dernière année.

### Accessibilité universelle

En vue d'améliorer l'accessibilité de ses activités et de ses installations, l'arrondissement a créé une table de concertation des intervenants sur l'accompagnement en loisir afin de répondre à une clientèle non sensibilisée à ce programme et d'assurer une continuité de service auprès de cette dernière. L'arrondissement a également triplé en 2008 le budget alloué au *Programme d'accompagnement en loisir*. Aussi, l'arrondissement a systématiquement appliqué les critères d'accessibilité universelle à tous les nouveaux projets tels que des jeux d'eau accessibles, des jeux de parcs adaptés, des salles accessoires dans des pavillons de parcs, des nouveaux pavillons de baigneurs et des projets de construction ou de rénovation d'édifices publics.

Les efforts de l'arrondissement en matière d'accessibilité ont d'ailleurs été récompensés par l'organisme Alter Go qui lui a décerné le prix PANAM coup de cœur 2009. Ce prix prestigieux vient souligner les efforts constants de l'arrondissement afin d'offrir aux citoyens vivant avec une déficience ou une incapacité une meilleure intégration dans la communauté et une pleine participation à la vie sociale.

### Développement durable

Au chapitre du développement durable, l'arrondissement a emboîté le pas à la ville centre en instaurant la collecte des résidus verts. Six collectes, incluant les collectes des feuilles mortes, se sont déroulées au cours de l'automne 2008. Ces collectes, qui visent à réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement, se poursuivent en 2009.

La collecte des résidus verts s'inscrit pleinement dans le virage vers le développement durable pris en avril 2007 par l'arrondissement par l'entremise de son *Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27*. Pour permettre l'évolution du plan stratégique selon les principes mêmes du développement durable, l'arrondissement a développé, au cours de l'année 2008, une nouvelle structure de concertation et de partenariat : Le Comité de partenaires de développement durable qui regroupe 25 différents acteurs environnementaux, sociaux et économiques influençant le développement de l'arrondissement.

### Aménagement d'édifices municipaux

Deux importants projets ont vu le jour en 2008. D'une part, la bibliothèque de Cartierville a été agrandie de 40 % et rénovée. La bibliothèque compte désormais une deuxième salle d'animation ouverte aux groupes du quartier, une mezzanine exclusivement réservée aux heures du conte, un coin pour les adolescents et plus de places assises pour le confort des usagers.

Au mois d'octobre 2008, l'arrondissement a fait l'acquisition des terrains du futur site du complexe sportif et communautaire de Cartierville (CASC) en vue de conclure une convention de partenariat avec le YMCA du Québec. Cette convention définit les modalités de gestion des opérations du futur complexe, les responsabilités et obligations en matière de programmation et les modalités et conditions de versement de la contribution financière de la Ville. La première pelletée de terre s'est déroulée le 2 décembre 2008.

### Aménagement urbain

Parmi les projets d'aménagement urbain d'importance, soulignons le projet d'aménagement de la rue Chabanel, l'artère principale du pôle L'Acadie-Chabanel et l'aménagement de la rue Fleury, dans le tronçon allant de la rue Saint-Hubert à la rue Papineau, qui regroupe plusieurs centaines de commerces et de places d'affaires associés à la Société de développement commerciale de la Promenade Fleury.

En ce qui a trait à l'aménagement de la rue Chabanel, les travaux effectués en 2008 consistaient à construire les infrastructures souterraines (aqueduc, conduits électriques) afin de permettre la réalisation des aménagements de surface qui compléteront le projet au cours de l'année 2009.

Sur la Promenade Fleury, des colonnes architecturales, qui identifient la Promenade, ont été aménagées aux deux extrémités du tronçon ainsi qu'au centre de celui-ci. Les portes d'entrée ont été complétées par l'installation d'un nouveau mobilier urbain distinctif comprenant notamment, deux types de nouveaux lampadaires, des bancs de ville, des supports à vélo ainsi que de nouvelles poubelles.

### Entente arrondissement Collège Mont-Saint-Louis

Toujours en 2008, l'arrondissement a poursuivi ses démarches de partenariat auprès du collège Mont-Saint-Louis pour l'utilisation des plateaux sportifs du collège afin de bonifier l'offre de service de sport au bénéfice des citoyens de l'arrondissement. L'entente, qui a été signée au cours du mois de mai 2009, prévoit notamment que l'arrondissement pourra utiliser le gymnase, les terrains de basket-ball extérieurs ainsi que le nouveau terrain de soccer-football synthétique pour des plages horaires prédéterminées.

### Les résultats financiers 2009

Les prévisions budgétaires déposées à l'administration municipale par l'arrondissement au mois de mai dernier font état d'un surplus anticipé de 0,6 M\$. Dans l'éventualité où cette prévision se concrétise, cette somme sera affectée au remboursement des sommes dues à l'administration municipale pour le remboursement du prêt neige, dont 7 autres arrondissements se sont aussi prévalus suite à l'hiver exceptionnel de 2007-2008.

Au chapitre des recettes de source locale, aucun dépassement de la cible budgétaire n'est prévu. Par contre, les dernières données relatives aux demandes de permis de construction et de rénovations pourraient entraîner une modification de cette prévision, principalement en raison du ralentissement économique.

## **LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

### **Année 2008 – Programme triennal d'immobilisations 2008-2010**

Au chapitre du programme triennal d'immobilisations, en 2008, l'arrondissement a investi près de 22,9 M\$. Ces investissements ont été répartis dans les projets suivants :

- 7,6 M\$ pour compléter l'aménagement et le réaménagement de divers parcs et d'aires de jeux tels que les parcs Gabriel-Lalemant, Ahuntsic et Sault-au-Récollet.
- 7,3 M\$ pour le programme de réfection routière.
- 4,4 M\$ pour le projet du Complexe aquatique et sportif de Cartierville dont 3,0 M\$ ont servi à acquérir le terrain où sera réalisé le projet.
- 1,7 M\$ pour le remplacement de véhicules et équipements.
- 0,8 M\$ pour des travaux d'éclairage et d'installation de mobiliers urbains sur la Promenade Fleury.

### **Année 2009 – Programme triennal d'immobilisations 2009-2011**

À sa séance du 4 mai dernier, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté son programme triennal d'immobilisations. Celui-ci prévoit 5,2 M\$ d'investissements réparti principalement comme suit :

- 1,8 M\$ pour le programme de réfection routière.
- 1,5 M\$ pour le remplacement de véhicules et des équipements.
- 1,0 M\$ pour l'aménagement et le réaménagement de divers parcs et aires de jeux.
- 0,7 M\$ pour des travaux de protection de bâtiments administratifs.

## **LE BUDGET 2010**

### **Le budget de fonctionnement 2010**

L'enveloppe budgétaire pour le **budget de fonctionnement** que l'arrondissement a obtenu pour l'année 2010, totalise 60 138,1 M\$ comparativement à 61 268,3 M\$ en 2009.

L'écart provient principalement de la centralisation du budget relatif à l'enfouissement des déchets qui est de compétence d'agglomération.

Par contre, l'arrondissement devra assumer les coûts relatifs aux indexations prévues aux conventions collectives, aux contrats ainsi qu'à la prise en charge des opérations du Complexe aquatique et sportif de Cartierville.

## **Le programme triennal d'immobilisations 2010-2012**

L'enveloppe budgétaire pour le programme triennal d'immobilisations est de 10 691 M\$.

Cette enveloppe sera répartie équitablement de façon à répondre le plus adéquatement possible aux projets de protection, de réfection ou de remplacements des actifs de l'arrondissement.

Considérant que le Service des finances de la Ville centre n'a transmis que tout récemment à l'arrondissement ces enveloppes budgétaires, l'administration et la direction de l'arrondissement analysent actuellement différents scénarios permettant de maintenir et d'éventuellement améliorer les services à la population.